

Paradigmes rebelles.

**Pratiques et cultures de la
désobéissance à l'époque moderne.**



P.I.E. Peter Lang

Bruxelles · Bern · Berlin · New York · Oxford · Wien

Gregorio SALINERO, Águeda GARCIA GARRIDO,
Radu G. PĂUN ([eds](#))

Paradigmes rebelles.

Pratiques et cultures de la désobéissance à l'époque moderne.

Cette publication a fait l'objet d'une évaluation par les pairs.

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'éditeur ou de ses ayants droit, est illicite. Tous droits réservés.

© P.I.E. PETER LANG s.a.
Éditions scientifiques internationales
Brussels, 2018
1 avenue Maurice, B-1050 Bruxelles, Belgium
brussels@peterlang.com ; www.peterlang.com

ISSN 2406-7083
ISBN 978-2-8076-0712-5
ePDF 978-2-8076-0713-2
ePub 978-2-8076-0714-9
Mobi 978-2-8076-0715-6
DOI 10.3726/b14884
D/2018/5678/92

Imprimé en Allemagne

Histoire des mondes modernes, Vol. 5

Information bibliographique publiée par « Die Deutsche Bibliothek »
« Die Deutsche Bibliothek » répertorie cette publication dans la « Deutsche Nationalbibliografie » ;
les données bibliographiques détaillées sont disponibles sur le site <<http://dnb.ddb.de>>.

Table des matieres

Prólogo. Morfología de la desobediencia en al antiguo régimen 11
Tomás A. Mantecón Movellán (Universidad de Cantabria)

Introduction. Les voix de la rébellion moderne..... 29
Gregorio Salinero

I/ VOCABULAIRE ET FIGURATIONS DE LA DÉSOBÉISSANCE

1/ Per un vocabolario della rivolta nell'Italia dei secoli XIV-XVII: azioni, testimonianze, racconti..... 61
Matteo Provasi (Università degli Studi di Ferrara)

2/ Chanoines rebelles ou roi sans parole ? Vers la révolte suédoise contre Erik de Poméranie (1432-1434) 87
Corinne Péneau (Université Paris-Est, Créteil Val de Marne)

3/ Fedeli e 'rivoluzionari'. Discorsi e pratiche di comunità 'ribelli' in età moderna 111
Angela De Benedictis (Università di Bologna)

4/ Arte sublevado: estrategias y recursos visuales en las rebeliones de la europa moderna (siglos XVI-XVII) 141
Cristina Fontcuberta i Famadas (Universitat de Barcelona)

II/ LES PRATIQUES DE LA REBELLION

5/ La force des rebelles. L'appel aux puissances étrangères pendant les guerres de religion (1562-1598) 179
Fabrice Micallef (Université de Nantes)

6/ La révolte des Pays-Bas habsbourgeois. Reconsidérations à partir du cas des provinces francophones (Hainaut, Artois, Flandre wallonne, 1566-1579) 203
Yves Junot et Violet Soen (Université de Valenciennes)

7/ Puissants rebelles : la conjuration du duc de Medina Sidonia à la lumière de la Fronde nobiliaire..... 235
Luis Salas Almela (Universidad de Córdoba)

8/ Desobediencias y disciplinas en el reino de Chile y la monarquía hispánica: Del imperio a la nación..... 259
Tomás A. Mantecón Movellán (Universidad de Cantabria)

III/ DOCTRINES ET PROJETS

9/ Ideas de corporación y gobierno entre los comuneros y los agermanados..... 285
Juan Francisco Pardo Molero (Universitat de València)

10/ «Obedecer y servir a su majestad guardando los fueros y libertades del reino» Una aproximación al ideario de la rebelión aragonesa de 1591 313
Jesús Gascón Pérez (Universidad de Zaragoza)

11/ Prophecy, Rebellion, Suppression: Revisiting the Revolt of Dionysios the Philosopher in 1611 337
Eleni Gara (University of the Aegean, Mytilene)

12/ Entre deslealtad dinástica y trama antiespañola: la conjura nobiliaria flamenca de 1632 a la luz del tratado franco-holandés de 1635 367
Alicia Esteban Estringana (Universidad de Alcalá)

13/ ¿Predicadores sediciosos? La libertas loquendi en la España moderna 401
Manuela Águeda García-Garrido (Université de Caen Normandie)

IV/ REBELLIONS LOINTAINES

- 14/ En quête du cheval de Troie . Les révoltes anti-ottomanes des chrétiens balkaniques au miroir de l'Occident (XVI^e-XVII^e siècle)425
Radu G. Păun (CERCEC ; CNRS-EHESS, Paris)
- 15/ The Crimean Tatars as rebels and defenders of *status quo* in the Early Modern Period455
Natalia Królikowska-Jedlińska (University of Warsaw)
- 16/ Heurs et malheurs des colonies à propriétaire dans l'Amérique du Nord britannique(1630-1730).....473
Bertrand Van Ruyambeke (Université de Paris VIII)
- 17/ Rébellion et résistance :modalités de désobéissance chez les élites politiques mogholes des XVI^e et XVII^e siècles487
Corinne Lefèvre (CEIAS, CNRS-EHESS)
- 18/ Une désobéissance à l'échelle du monde ? Les rapports conflictuels de la mission franciscaine du Japon et des autorités espagnoles(XVI^e-XVII^e siècle).....507
Hélène Vu Thanh (Université de Bretagne-Sud)

VI/ LA JUDICIARISATION DU POLITIQUE

- 19/ Criminalisation, judiciarisation et négociation : comment gérer les révoltes modernes dans les pays germanophones ?531
Andreas Würzler (Université de Genève)
- 20/ Les jacobites : des rebelles malgré eux ? La qualification judiciaire et les désobéissances au temps de Guillaume III d'Angleterre.....559
Solange Rameix (Université de Caen Normandie)

- 21/ Une désobéissance institutionnalisée ? Modèles et pratiques politiques dans les révoltes cosaques de la République polono-lituanienne du premier XVII^e siècle.....571
Laurent Tătarenko (École Française de Rome)
- 22/ Poincy, rebelle et séditieux devant ses juges, 1656-1649589
Eric Roulet (Université du Littoral Côte d'Opale)
- Conclusion. «Rebeldes» en el espejo del tiempo: otra vuelta de tuerca.....611
Águeda García-Garrido (Université de Caen Normandie)

La révolte des Pays-Bas habsbourgeois. Reconsidérations à partir du cas des provinces francophones

(Hainaut, Artois, Flandre wallonne, 1566-1579)

Yves JUNOT ET Violet SOEN

Université de Valenciennes, KU Leuven

La Révolte des Pays-Bas constitue un épisode marquant des Guerres de Religion. Elle est présentée dans une historiographie classique, aujourd'hui révisée, comme une révolte des Protestants (1566) se transformant en lutte *nationale* débouchant sur une partition territoriale en 1579, suivie de l'indépendance des Provinces-Unies sécessionnistes. Un système politique républicain y est proclamé en 1588, après la déchéance de souveraineté de Philippe II actée par les États-Généraux de 1581, sur fond d'un sentiment plus général de lutte contre une oppression *espagnole* commun à de multiples révoltes dans la monarchie hispanique¹. La perspective de la Guerre de 80 ans, jusqu'à la reconnaissance de l'indépendance des Provinces-Unies par Madrid en 1648, a longtemps prévalu au titre du roman national de l'histoire néerlandaise. Au-delà de la vision téléologique que véhicule cette vulgate de la Révolte, celle-ci présente le défaut de minorer les phénomènes politiques affectant les provinces dites *obéissantes* (majoritairement francophones) dans leur processus de réconciliation négociée avec Philippe II à partir de 1579².

¹ J.I. ISRAEL, *The Dutch Republic*, pp. 210-212 ; J.H. ELLIOTT, *La rebelión de los Catalanes*, p. 18.

² Y. JUNOT *et alii*, « Identités et histoire », pp. 9-20.

Ainsi, la réécriture de la narration de cette rébellion complexe en affecte la lecture³. Les recherches plus récentes mettent l'accent sur les processus de pacification consécutifs à une révolte envisagée dans ses développements comme une guerre civile⁴ et elles amènent à réduire le champ chronologique de sa compréhension⁵. Les années 1585 (reconquête d'Anvers par Farnèse)⁶, 1598 (cession des Pays-Bas à l'Infante Isabelle et convocation des États-Généraux des provinces réconciliées)⁷, 1609 (trêve avec les Provinces-Unies)⁸ deviennent des dates de possible *terminus ad quem* d'un conflit en plusieurs phases initié au début des années 1560 et caractérisé par la pluralité de ses dynamiques et de ses acteurs. Le grand changement historiographique est d'analyser désormais les événements non plus comme une lutte proto-nationale des Hollandais contre l'Espagne, mais comme la crise d'un système de gouvernement des anciens Pays-Bas au sein de la monarchie hispanique⁹. Ce territoire résulte d'un assemblage tardif de principautés médiévales sous l'égide des ducs de Bourgogne, et de leur incorporation par Charles Quint dans un système impérial composite et polycentrique où la compréhension du dialogue entre gouvernants et gouvernés se mesure à différentes échelles, du local au global¹⁰. La crise d'allégeance entre Philippe II et ses sujets résulte aussi d'une contestation de sa légitimité d'action, générale dans une Europe où les questions confessionnelles amènent les protestants comme les catholiques à remettre en cause les consensus politiques¹¹. La taxinomie même de ces guerres civiles reste à préciser par rapport à leur perception par leurs acteurs et aux qualificatifs génériques des historiens¹². Pour les Pays-Bas, la (ré)interprétation de l'absence partielle

³ J.W. SMIT, «The present position of studies», pp. 42-54; G. DE BRUIN, «De geschiedschrijving», pp. 48-82; H. VAN NIEROP, «Alba's Throne», pp. 29-47; L. CRUZ, «The 80 Years' Question», pp. 914-934; G. JANSSENS, «La guerra de Flandes (1559-1598)», pp. 73-90 ; J. POLLMANN, «Internationalisering», pp. 515-535; L. CRUZ, «Reworking the Grand Narrative», pp. 29-38; P. BRANDON, «Een 'War and Society'», pp. 51-72.

⁴ H. VAN NIEROP, *Treason in the Northern Quarter*.

⁵ G. PARKER, *The Dutch Revolt*, pp. 15-17.

⁶ V. SOEN, «Reconquista», pp. 1-22.

⁷ B. DE RIDDER *et alii*, «The Act of Cession», pp. 48-68.

⁸ R. LESAFFER (ed.), *The Twelve Years Truce*.

⁹ H.G. KOENIGSBERGER, *Monarchies*; V. SOEN, «Philip II's Quest», pp. 3-29.

¹⁰ P. CARDIM *et alii*, *Polycentric Monarchies*; L. DUERLOO, *Dynasty and Piety*.

¹¹ J.J. RUIZ IBÁÑEZ, «The Baroque», pp. 114-115.

¹² M. DE WALLE, *Réconcilier les Français*, pp. 13-16 ; O. CARPI, *Les Guerres de religion*, pp. 5-10.

de réaction des catholiques lors du déclenchement de l'iconoclisme calviniste en 1566¹³, l'action des élites locales catholiques dans l'initiative et l'élaboration d'une négociation de paix et d'une réconciliation avec Madrid¹⁴, les antagonismes entre luthériens et calvinistes¹⁵, le rôle des exilés tant catholiques que protestants¹⁶ et la construction mémorielle produite par les troubles¹⁷ constituent autant de nouveaux éléments d'analyse des engagements politiques.

La reconsidération de la Révolte des Pays-Bas espagnols en tant que mouvement polymorphe et évolutif, s'appuie sur la conjonction ou disjonction d'une multitude d'acteurs locaux dont les initiatives constituent des formes d'expression politique en rupture avec la pratique de gouvernement du territoire par Philippe II¹⁸. Les provinces francophones, en particulier le Hainaut, l'Artois et la Flandre wallonne, usuellement délaissées par l'historiographie *hollando-centrée*, se trouvent au cœur des dynamiques de rébellion en 1566-1567 et négocient à leur propre initiative le retour à l'obéissance au souverain avec l'Union et la Paix d'Arras dès 1579¹⁹. Il s'agit là d'un laboratoire distinct du Tournaisis, de la Flandre ou du Brabant dont les villes ont été réconciliées une à une entre 1581 et 1587 par des traités négociés et imposés lors de sièges menés par Alexandre Farnèse²⁰. La question de la mobilisation et de la politisation de pans entiers de la société, entre *pédagogie politique* et *marché d'idées*, est donc posée pour comprendre les termes locaux de la désobéissance au prince comme ceux de la réconciliation²¹. Trois enjeux alimentent l'analyse des processus politiques : tout d'abord l'émergence de groupes sociaux et confessionnels, conséquents en nombre ou suffisamment influents pour s'imposer comme acteurs politiques de l'iconoclisme et de la rébellion armée de 1566 ; ensuite le niveau de

¹³ J. POLLMANN, *Catholic Identity* ; R. SUYKERBUYK, «De sacra militia», pp. 15-35.

¹⁴ V. SOEN, *Vredehandel*.

¹⁵ G. MARNEF, «The Dynamics of Reformed Religious Militancy», p. 51.

¹⁶ G. JANSSEN, *The Dutch Revolt and Catholic Exile et The Counter-Reformation of the Refugee*, pp. 671-692; Y. JUNOT *et alii*, «Los Países Bajos», pp. 207-231; Y. JUNOT *et alii*, «Huir y volver».

¹⁷ M. EEKHOUT, «Furies in beeld», pp. 243-266.

¹⁸ Y. JUNOT *et alii*, «L'identité au pluriel », pp.317-326.

¹⁹ P. BEUZART, *Les hérésies*, Y. JUNOT, *Les troubles*, et idem, *Les bourgeois*.

²⁰ Le *revival* catholique des années 1580 analysé par J. Pollmann dans *Catholic Identity* est étudié à partir du cas des provinces de cette seconde vague de réconciliation.

²¹ C. MICHON, « Enjeux conceptuels », pp. 7-14 ; J.-P. ZUÑIGA, *Negociar la obediencia* ; M. BOONE, « Les républiques calvinistes », pp. 21-22.

maturation des revendications permettant de voir dans la désobéissance manifestée à l'égard de la politique religieuse du roi d'Espagne puis dans la renégociation des termes confessionnels de la pacification, l'expression d'opinions raisonnées et connectées ; et enfin la configuration de la réaction de la monarchie hispanique par le dialogue politique (et ses aléas) avec les acteurs locaux.

Iconoclisme et rébellion armée (1566)

Les oppositions à la politique confessionnelle de Philippe II

La révolte de 1566 naît d'une conjonction d'oppositions à la politique religieuse de Philippe II, liées à la répression contre les protestants, à l'introduction aux Pays-Bas des décrets du Concile de Trente (1545-1563) et à la réforme des diocèses²². L'aristocratie y manifeste précocement son mécontentement dans les cercles étroits du gouvernement dont elle est partie prenante. La ligue du prince d'Orange contre le cardinal Granvelle provoque le départ de ce dernier en 1564. Mais la mission en Espagne du comte d'Egmont, gouverneur de Flandre et d'Artois, pour exposer au roi la situation des Pays-Bas et lui proposer des remèdes, reste vaine puisque Philippe II réaffirme sa ligne de défense du catholicisme tridentin et de répression des hérésies par les Lettres du Bois de Ségovie en 1565²³. Ce faisant, le souverain fragilise le relais que constitue l'aristocratie (en charge des gouvernorats provinciaux et des bandes d'ordonnance), alors même que celle-ci est, jusqu'à l'arrivée du duc d'Albe en 1567, un élément modérateur vis-à-vis de la politique religieuse du souverain comme des violences des protestants²⁴. La paralysie qui s'ensuit dans le gouvernement central et l'administration des provinces renforce la capacité d'action d'autres mécontents²⁵.

Les seigneurs confédérés (environ 400 membres de la noblesse seconde et des élites urbaines) pétitionnent auprès de la gouvernante générale Marguerite de Parme en avril 1566, et se voient affubler du surnom de Gueux en lui présentant le Compromis des nobles. Leur démarche relève

²² V. SOEN, «The Council of Trent».

²³ V. SOEN, « *Naturales del país* », p. 450-456.

²⁴ M. VAN GELDEREN, *The Political Thought*, p. 39; H.G. KOENIGSBERGER, *Monarchies*, pp. 196-210; A. GOOSENS, *Le comte Lamoral d'Egmont*, pp. 83-120.

²⁵ J. E. HORTAL MUÑOZ, « La integración de las élites », pp. 259-296; E. (L.) GEEVERS, *Gezellen vazallen*; V. SOEN, «Between dissent and peacemaking», pp. 735-758.

d'une réaction extérieure au système. Les confédérés, qui sont hors du gouvernement et de l'orbite politique directe de la dynastie, veulent faire pression sur les aristocrates du Conseil d'État et de la Toison d'Or, tout en présentant la réaffirmation d'un ordre traditionnel par l'inversion des symboles et emblèmes de leur manifestation²⁶. Le programme des confédérés se construit contre la politique religieuse du roi mais ne formule pas de proposition constructive. Marguerite de Parme est prête à leur céder sur la modération des placards religieux et de l'action inquisitoriale, suivie par les différents États provinciaux qui se prononcent aussi dans ce sens²⁷. Mais la mesure est suspendue à l'assentiment de Philippe II, qui ne l'accorde pas. La connexion entre aristocratie et seigneurs confédérés est ambiguë mais réelle. Presqu'aucun aristocrate n'associe sa signature au Compromis, mais tous sont avertis de la teneur des réunions des confédérés, où sont présents leurs secrétaires particuliers. D'autre part, certains confédérés siègent aux États provinciaux, par exemple en Artois où ils portent les revendications des Gueux devant le gouverneur, le comte d'Egmont²⁸.

Les prédicateurs et les consistoires calvinistes deviennent les nouveaux interlocuteurs de la scène publique locale en 1566. Mais leur capacité d'action collective est le fruit d'une expérimentation remontant au début des années 1560, avec les *chanteries* de rue, les premiers prêches publics et la libération violente de prisonniers. À partir de 1565, l'arrivée de prédicateurs formés à Genève, la plupart Français ou ayant prêché en France, répond à une demande locale parfois portée par des membres des échevinages²⁹. La situation frontalière des provinces francophones des Pays-Bas espagnols joue en leur faveur. La paix du Cateau-Cambrésis a ouvert des facilités d'intrusion des *hérétiques* à partir de la Picardie. Le nouvel archevêque de Cambrai les dénonce et prend de timides initiatives promues par le Concile de Trente alors que celles-ci restent difficiles dans les autres diocèses des Pays-Bas en restructuration depuis 1559³⁰.

²⁶ H. VAN NIEROP, «A Beggars Banquet», pp. 419-443; H.G. KOENIGSBERGER, *Monarchies*, pp. 210-211.

²⁷ G. GIELIS *et alii*, «The inquisitorial offices», pp. 47-66 ; V. SOEN, *Vredehandel*, pp. 59-64.

²⁸ A. LOTTIN, *La révolte*, pp. 54-55.

²⁹ Ph. CREW, *Calvinist Preaching* ; S. DEVON *et alii*, *Les «casseurs»*, pp. 26-36.

³⁰ V. SOEN *et alii*, « Le *Borromée* des anciens Pays-Bas? » ; A. LOTTIN, « La mise en œuvre de la réforme catholique », pp. 167-186. G. DEREGNAUCOURT, « Diocèses et évêques », p. 237; V. SOEN *et alii* (éd.), *Church, Censorship and Reform*.

Les mobilisations publiques de 1566

Ce sont les calvinistes qui ont désormais la capacité organisationnelle de mobilisations publiques. Après l'écho du Compromis des nobles, répercuté par les États provinciaux, les prêches des haies en mai et juin 1566 illustrent la nouvelle dynamique qui sort les protestants de la prédication clandestine à domicile. Les rassemblements, d'abord nocturnes, attirent un public de plus en plus nombreux, devenant un phénomène de foule en plein jour aux portes des villes. Le problème du contenu de ces prêches et de leur impact sur leurs auditeurs reste soulevé³¹. Au Pays de Lalleu, les informations judiciaires laissent dans l'ombre la parole politique des prédicateurs lors de seize prêches publics tenus avant l'iconoclasme, n'en laissant voir que la dimension évangélique³². S'agit-il d'un effet biaisé des enquêtes menées dans un contexte répressif ? En juillet 1566, à Armentières (dont Egmont est seigneur), 1500 à 6000 personnes poussées par un prédicateur, entrent en ville après le prêche, défilent en ordre sur la place et libèrent des prisonniers de religion. Il y a là un modèle d'action par une mobilisation ordonnée qui sert de matrice au bris des images du 10 au 25 août 1566³³.

Depuis les premières manifestations calvinistes, les enjeux de maintien de l'ordre public et confessionnel mettent en fait à l'épreuve les rapports entre gouvernement central, gouverneurs de province et échevinages locaux, en laissant à ces derniers une responsabilité ambiguë³⁴. Les milices urbaines n'entravent pas la tenue des prêches hors des villes dont la sécurité est assurée par la collusion entre calvinistes et seigneurs confédérés. Cette caution du patronage seigneurial devient un élément de cohésion des rassemblements et de légitimation de leur tenue : les seigneurs locaux sont qualifiés de *chefs*, *protecteurs* et *capitaines* des calvinistes par les témoins, leurs serviteurs en livrée s'adressent aux *sectaires* dans les villages et les curés leur demandent de commander à ces derniers *de les laisser en paix*³⁵. L'iconoclasme reproduit les schémas d'une organisation désormais maîtrisée, amplifiée par sa dimension symbolique et eschatologique pour établir une société calviniste et dresser son Église : mise en ordre militaire

³¹ G. MARNEF, «The Dynamics of Reformed Religious Militancy», p. 53.

³² Y. JUNOT, *Les troubles*, pp. 44-63.

³³ J. SCHEERDER, *De Beeldenstorm*; A.-L. VAN BRUAENE *et alii* (éd.), *Beeldenstorm*; P. ARNADE, *Beggars*, pp. 181-191.

³⁴ Y. JUNOT, « Les milices », pp. 35-39.

³⁵ E. DE COUSSEMAKER, *Les troubles*, pp. 280-281.

des groupes de briseurs d'images sous la conduite des seigneurs et des consistoires, cris de ralliement lancés par ceux-ci, désignation des objets à abattre dans les églises, remise des objets précieux à l'hôtel de ville³⁶. Là où les protestants sont les plus nombreux et bénéficient de l'accord tacite ou contraint des autorités municipales, les habitants procèdent en plein jour au bris des images et occupent les églises *purifiées* converties en temples. Là où leur nombre ou influence sont moins assurés, le bris est commis de nuit, clandestinement, par des étrangers bénéficiant de complicités locales. Enfin, dans les villages où les catholiques ont pris leurs précautions, le bris est différé, effectué de jour par des groupes de casseurs armés venus de l'extérieur en circulant d'un village à l'autre, sans occupation des lieux de culte. Les configurations politiques et le maintien des consensus au niveau local influent donc sur le degré de réalisation de cette prise de possession des églises. À la campagne, le protestantisme seigneurial, souvent inspiré par les développements de la Picardie voisine où le prince de Condé a recruté parmi la petite noblesse, est un vecteur essentiel, et l'iconoclasm ne prend jamais de coloration antinobiliaire comme le montre la préservation par les briseurs des sépultures et des armoiries là où le seigneur est catholique³⁷.

L'historiographie même récente souligne l'absence de réaction ou de résistance des catholiques face aux iconoclastes, mettant en avant la paralysie politique des acteurs institutionnels locaux, le facteur psychologique de sidération tout comme la faible emprise des congrégations contreréformistes³⁸. Pourtant, cette sous-estimation est maintenant réévaluée³⁹. Lille échappe à la furie iconoclaste : son gouverneur, Rassenghien, assure la protection armée des églises avec la coopération des échevins, en mobilisant la milice bourgeoise, tandis que des calvinistes sont arrêtés ou leurs maisons saccagées par le *populaire catholique*⁴⁰. Au Pays de Lalleu, les catholiques de Fleurbaix mettent sur pied un guet armé pour assurer la continuité du culte après le bris, et le

³⁶ Ph. CREW, *Calvinist Preaching*, pp. 10-15; S. DEYON *et alii*, *Les casseurs*, K. KOLRUD *et alii* (ed.) *Iconoclasm*.

³⁷ Y. JUNOT, *Les troubles*, pp. 64-79.

³⁸ J. POLLMANN, *Catholic Identity*, pp. 70-74; idem, «Countering the Reformation», pp. 83-120.

³⁹ A. SPICER, «Consecration» pp. 266-267; R. SUYKERBUYK, «De sacra militia»; D. DE BOER, «Picking up the Pieces».

⁴⁰ S. DEYON *et alii*, *Les casseurs*, p. 200; A. LOTTIN, *Lille : Citadelle de la Contre-Réforme*, pp. 62-63; R. DU PLESSIS, *Lille and the Dutch Revolt*, pp. 218-228; F. WILLOCK, *L'introduction des décrets du concile de Trente*.

curé négocie la protection de son église avec le gouverneur de Lille et les seigneurs confédérés⁴¹. À Valenciennes, l'échevinage joue la légalité et fait patienter le consistoire sans utiliser la garde bourgeoise, dans l'attente d'un compromis de Marguerite de Parme autorisant les prêches, mais les calvinistes passent outre le 24 août. Le clergé et des notables catholiques tentent alors d'acheter la protection du mobilier des sanctuaires et de mettre les reliques à l'abri, sous les insultes des iconoclastes, sans que le sang coule⁴². Ces résistances plus ou moins formalisées avec les responsables publics montrent que les catholiques n'ont pas déserté la scène.

La vague iconoclaste de 1566 permet l'émergence des consistoires comme interlocuteurs des autorités locales, tel un nouveau corps intégré au sein du système *républicain* municipal. Les communautés calvinistes se constituent aussi en réseau avec un centre décisionnel basé à Anvers et des ramifications en Cour à Bruxelles. Prédicants et consistoires font état à leurs fidèles du soutien des *princes*. Les calvinistes cherchent en fait à s'inscrire dans une légitimité et une continuité du dialogue politique entre le gouvernement, l'aristocratie et les pouvoirs municipaux.

Que négocier avec le roi? (Automne-hiver 1566)

L'édit de la gouvernante générale des 23-25 août 1566 est un compromis précaire et ambigu, pris dans l'urgence avec la médiation des membres de la Toison d'Or. Les prêches peuvent continuer seulement s'ils avaient déjà lieu avant l'édit, sans protection militaire et sans causer scandale ni désordre dans le corps social, tandis que les iconoclastes sont mis au ban⁴³. La mise en œuvre du dispositif est confiée aux gouverneurs qui négocient à partir de septembre des accords locaux avec les consistoires et les seigneurs confédérés pour l'établissement de temples en échange de la restitution des églises occupées. Les résultats sont contrastés : Egmont et Hornes organisent la cohabitation confessionnelle en Flandre et à Tournai alors que Noircarmes et Rassenghien, moins consensuels, font traîner, non sans arrière-pensées, la conclusion d'accords en Hainaut et en Flandre wallonne, en tolérant *a minima* les prêches hors des villes⁴⁴.

⁴¹ Y. JUNOT, *Les troubles*, pp. 83-86.

⁴² P. BEUZART, *La répression*, pp. 115-119; Y. JUNOT, «La ville divisée».

⁴³ V. SOEN, «The Beeldenstorm», pp. 99-120.

⁴⁴ A. LOTTIN, *La révolte des Gueux*, pp. 74-87; V. SOEN, «Collaborators and Parvenus?», pp. 20-38.

Les tensions croissent aussi localement au sujet de la confessionnalisation de la milice et de l'assistance, puissants leviers de mobilisation au sein des communautés civiques. Les calvinistes réclament le partage officiel des biens des institutions charitables pour secourir distinctement leurs coreligionnaires et arment leur propre guet sous couvert des usages de défense locale⁴⁵. En copiant le système de communauté civique qu'elle cherche à dédoubler par la confessionnalisation, la nouvelle Église fait acte de fondation d'une société calviniste coexistant avec la catholique : derrière le désordre des troubles s'impose l'ordre calviniste dans le moule de la *Respublica* municipale. Cependant, le refus de cette confessionnalisation est un autre signe de la résilience de la communauté civique portée par ses propres élites catholiques⁴⁶.

En octobre 1566, les calvinistes des Pays-Bas préparent aussi une requête au roi pour acheter la liberté de conscience et de culte au prix de 3 millions de florins⁴⁷. À l'initiative du consistoire de Gand, les communautés réformées procèdent à la collecte selon l'assiette fiscale des aides au souverain ou sous forme de quêtes. Localement, les discours insistent sur la nécessité d'apaiser la colère de Philippe II afin « qu'il luy pleust permettre et continuer la liberté de la nouvelle religion et ratifier ce que les princes avoient avisé » et, pour les catholiques, d'être « paisibles comme ceulx de la religion nouvelle »⁴⁸. La requête témoigne peut-être de l'influence des marranes parmi les marchands réformés d'Anvers car la même stratégie a été utilisée dans la péninsule Ibérique par les juifs à la fin du xv^e siècle et par les morisques avant la révolte des Alpujarras⁴⁹. Mais la négociation avec le souverain en termes de don et contre-don s'apparente aussi au consentement à l'obéissance des assemblées d'États aux Pays-Bas. Cette requête ne reçoit évidemment pas de réponse du roi qui a déjà choisi de rétablir son autorité par la force⁵⁰.

L'après-icôneclisme met en lumière les distorsions qui détériorent les rapports entre Philippe II, l'aristocratie et les élites municipales, mais aussi les consensus politiques locaux. Chez les calvinistes, la question de

⁴⁵ Y. JUNOT, *Les troubles*, pp. 80-87, et *Les bourgeois*, pp. 84-90.

⁴⁶ Y. JUNOT, « La ville divisée », pp. 135-136.

⁴⁷ A. A. VAN SCHELVEN, « Het verzoekschrift », pp. 1-42. ; G. PARKER, *The Dutch Revolt*, p. 93.

⁴⁸ E. DE COUSSEMAKER, *Les troubles*, pp. 296-297.

⁴⁹ A. GOOSENS, « Les hétérodoxes hispano-portugais » ; G. PARKER, *The Dutch Revolt*, p. 291 n. 21.

⁵⁰ G. PARKER, *Felipe II*, pp. 378-383.

l'obéissance au roi se pose en filigrane, en dépit des allégations d'agir dans le respect de l'ordre politique traditionnel avec l'accord de l'aristocratie. Avec une légalisation des prêches et des temples moins favorable qu'espérée, les débats opposent certains pasteurs à leur consistoire et aux seigneurs confédérés : le prédicant d'Armentières refuse d'aller dresser le prêche aux portes de Lille pour défier le gouverneur car « par cela les presches seroient aussi deffendues en aultres lieux et n'auroient ailleurs crédit »⁵¹. Et l'argent collecté pour la requête des 3 millions sert en fait à acheter des armes et à salarier les milices calvinistes⁵². En même temps, les rituels d'affirmation de l'unité de la communauté civique, de soumission au souverain et de cohésion face à un ennemi extérieur sont utilisés pour masquer ces tensions. Un échevin calviniste de Lille procède à l'enregistrement de tous les habitants, catholiques et protestants, avant de les faire passer un à un sous un joug en déclarant que « ce avoit esté fait pour garder le pais contre les mauvais garchons et non poinct contre le roy »⁵³. Le piétinement des négociations avec le gouverneur Noircarmes pousse les protestants de Valenciennes à publier deux justifications de leur refus de recevoir une garnison royale. Dans une *Déclaration sommaire*, ils dénoncent l'entrée de la gendarmerie comme un instrument de punition et réfutent la menace d'un coup de main des huguenots français avancée par le gouverneur. Ils se disent prêts à mettre la ville en défense tout en réitérant leur obéissance au roi. Mais lorsque la ville est mise au ban le 14 décembre, ses protestants adressent alors une *Remonstrance et supplication* aux chevaliers de la Toison d'Or, en abandonnant le discours du républicanisme urbain au profit de l'argumentation de Calvin sur l'empêchement du culte calviniste et le renvoi des pasteurs, et en fixant une hiérarchie des obéissances selon les cas autorisant ou non la résistance⁵⁴.

Le choix de la résistance par Valenciennes et Tournai suscite la mobilisation des réformés au Pays de Lille et autour de Lille pour leur porter secours. Les consistoires et les seigneurs confédérés y procèdent à la levée d'armes : ils arguent de la caution des *princes* en arborant l'enseigne du comte d'Égmont. Or la promesse de trouver leur cavalerie à Tournai se dissipe rapidement, l'aristocratie s'étant ralliée à Marguerite de Parme

⁵¹ Archives Générales du Royaume à Bruxelles (AGR), Audience 1177/5, n°8.

⁵² Y. JUNOT, *Les troubles*, pp. 132-136.

⁵³ E. DE COUSSEMAKER, *Les troubles*, p. 291.

⁵⁴ Y. JUNOT, *Les bourgeois*, pp. 90-92 ; H. DAUSSY, « Les huguenots », pp. 49-69 ; G. AUDISIO, « Qu'est-ce qu'un pouvoir légitime? », pp. 41-73.

qui lève des troupes pour contrer la rébellion. Les renforts protestants sont mis en pièces par Noircarmes et Rassenghien fin décembre 1566 entre Lille et Tournai, qui se soumet début janvier. Valenciennes, isolée et assiégée, doit se rendre en mars 1567. L'expérience confessionnelle calviniste a vécu.

[De la punition du prince à la guerre civile \(1567-1578\) : les fils emmêlés du dialogue.](#)

Châtier en absence (1567-1570)

L'annonce de l'iconoclasme scandalise profondément Marguerite de Parme et Philippe II. S'ils estiment que les actes blasphématoires ont été commis par des hérétiques, ils préfèrent néanmoins utiliser les arguments de contravention aux placards et crime de lèse-majesté pour le châtement des responsables par la justice ordinaire⁵⁵. La venue du roi est attendue par tous, dans une logique de distribution *in presentia* du châtement et de sa clémence. L'arrivée en septembre 1567 du nouveau gouverneur général, le duc d'Albe, avec 10000 soldats, marque cependant une rupture dans le gouvernement des Pays-Bas et le lien à sa population : pour la première fois, ce n'est pas un membre de la dynastie ou de la grande noblesse du pays qui occupe la fonction, mais un aristocrate castillan⁵⁶.

Le retour à l'obéissance s'orchestre à différents niveaux, sécuritaire, judiciaire et symbolique. Le désarmement des rebelles est rapidement mené sous le contrôle des gouverneurs provinciaux au début de 1567. Dans les campagnes, armes à feu, piques et cuirasses sont ramassées⁵⁷. Les milices bourgeoises des villes rebelles sont cassées et remplacées par des garnisons royales. C'est là un aspect sensible du châtement car il touche aux libertés civiques et modifie provisoirement le pacte politique entre les pouvoirs locaux et le souverain. Ce dernier impose son contrôle sur la sécurité urbaine en balayant la résistance des pouvoirs municipaux menée à ce sujet avant 1566⁵⁸. En plus du stationnement d'une garnison royale, les dirigeants des villes rebelles sont destitués. Noircarmes procède à la nomination d'un nouvel échevinage épuré à Tournai en février

⁵⁵ V. SOEN, «The Beeldenstorm», pp. 99-120; A. GOOSENS, *Les inquisitions*, pp. 114-115.

⁵⁶ G. JANSSENS, «The Duke of Alba», pp. 91-115.

⁵⁷ *Correspondance de Granvelle*, t. II, pp. 226-230.

⁵⁸ Y. JUNOT, « Les milices », pp. 36-39.

1567, tandis que celui de Valenciennes est remplacé en mars par des commissaires royaux pour toute la durée de la suspension des privilèges.

L'idée de Philippe II est de séparer le bon grain de l'ivraie par une punition à la fois collective et individuelle. Dans cette volonté punitive élaborée à distance, en urgence face à l'ampleur de la révolte et dans une certaine confusion des informations arrivant des Pays-Bas, le roi choisit des voies extraordinaires contre les hérétiques et les rebelles. Il fait rechercher systématiquement les acteurs du bris des images et de la prise d'armes, depuis les pasteurs et les consistoires jusqu'aux simples exécutants, jugés au cas par cas. Il s'appuie sur un appareil extra-judiciaire, le Conseil des Troubles, créé *ad hoc* pour la répression et directement contrôlé par le duc d'Albe en dehors des procédures usuelles⁵⁹. Albe procède, avec l'accord du roi et malgré les protestations de Marguerite de Parme, à l'arrestation et au jugement des aristocrates de la Toison d'Or, Egmont et Hornes (Orange parvenant à s'enfuir), dans l'optique de remonter aux plus hautes responsabilités. Enfin, une imposition extraordinaire, le 100^e denier, est mise sur pied en 1569 sans négociation avec les assemblées d'Etats, ce qui en fait un autre élément de la punition. Or loin d'être comprise, cette répression au nom d'un roi absent creuse le fossé avec ses sujets, y compris les catholiques, du fait de sa rigueur⁶⁰.

Néanmoins, les partisans du roi réfléchissent dès le début à la façon de rallier les mécontents et les auteurs d'infractions mineures. Ainsi, la proposition d'un pardon royal est négociée après la furie iconoclaste afin de rétablir l'ordre, assurer la justice et « gagner les cœurs ». Ce pardon général de novembre 1569, proclamé en juillet 1570, donne à de larges groupes, à l'exception des consistoires et des iconoclastes, la possibilité d'obtenir des lettres de pardon. Le pardon est encore renouvelé en 1572 lors de la naissance d'un prince héritier, en dépit de la reprise de l'insurrection dans les provinces septentrionales des Pays-Bas. Après le départ du duc d'Albe, Luis de Requesens incarne l'inflexion de la stratégie répressive du souverain. Il promulgue en juin 1574 un nouveau pardon général plus large, incluant ~~les bannis et~~ les fugitifs ayant vécu catholiquement à l'étranger, avec la promesse de restitution des biens confisqués par le

⁵⁹ G. JANSSENS, « L'abolition du Conseil des Troubles », pp. 251-255.

⁶⁰ P. ARNADE, *Beggars*, pp. 181-191; M. STENSLAND, *Habsburg Communication*, pp. 44-52.

Conseil des Troubles et la possibilité pour les villes nouvellement entrées en rébellion de se réconcilier⁶¹.

Le réarmement des milices locales catholiques

L'action répressive du Conseil des Troubles modifie drastiquement les conditions du dialogue politique en éliminant les acteurs des événements de 1566. Les communautés calvinistes sont déstructurées et ont perdu toute capacité de mobilisation ou recomposition du fait de l'exil massif provoqué par les convocations collectives devant les tribunaux et la peur des exécutions⁶². Les mouvements de résistance sont donc éparés et marginaux bien que très violents. Les Gueux des Bois mènent à partir de 1568 des opérations de représailles en Flandre et en Artois contre les curés et la maréchaussée, et contre ceux qui ont pris à bail du souverain les biens confisqués par le Conseil des Troubles, et génèrent des poches d'insécurité⁶³. En ville, les violences résultent des mutineries des garnisons royales et de leurs exactions contre les habitants. La nécessité de sécuriser le territoire, les raids des huguenots français sur Valenciennes et Mons en 1572, la dispersion et les difficultés de financement des forces militaires arrivées aux Pays-Bas et employées depuis 1572 à la réduction des villes de Hollande et de Zélande passées sous le contrôle du prince d'Orange, amènent Albe puis Requesens à favoriser le réarmement des milices locales.

Ce réarmement des milices constitue probablement un élément-clé précoce de la rénovation du pacte politique, reconnectant les élites locales catholiques au souverain dès le début des années 1570, bien avant les mobilisations de la fin du siècle⁶⁴. Au Pays de Lalleu, les milices villageoises sont instaurées dès 1568 pour lutter contre les Gueux des Bois avec les troupes du gouverneur Rassenghien. À Valenciennes, l'incontournable comte Philippe de Lalaing, gouverneur de la ville et grand-bailli du Hainaut, procède en juin 1574, peu après le pardon général, à la nomination de capitaines et au rétablissement de compagnies bourgeoises selon une sélection rigoureuse de « catholiques, affectionnés au service de Dieu et de Sa Majesté, et non coupables des troubles passés ny de la désobéissance et rébellion » : c'est le préalable à la levée de la

⁶¹ V. SOEN, *Geen pardon*, et « La réitération de pardons », pp. 97-123.

⁶² Y. JUNOT *et alii*, « Huir y volver ».

⁶³ M. BACKHOUSE, « Guerilla War », pp. 232-256; Y. JUNOT, *Les troubles*, pp. 143-160.

⁶⁴ J.J. Ruíz IBÁÑEZ, « Se mobiliser ».

punition de la ville rebelle, effective avec le rétablissement de l'échevinage à la fin de la même année⁶⁵.

Certes, la normalisation exclut désormais le pouvoir municipal du choix des capitaines de la milice, mais l'imaginaire collectif de l'identité civique retrouve un espace de politisation des citoyens sous la direction de catholiques sans faille. Là où l'action judiciaire du Conseil des Troubles a constitué une ligne de fracture dans le pacte de gouvernement entre le roi d'Espagne et ses sujets des Pays-Bas, la restauration de la sécurité au profit des milices locales est une opportunité de collaboration offerte par Philippe II aux élites catholiques qui s'en saisissent⁶⁶. Celles-ci, qui se sont trouvées fragilisées par l'impact de la répression sur les structures politiques et sociales locales, peuvent réinvestir un espace civique dont les élites calvinistes ont été éradiquées. Cependant, l'ébauche de réincorporation reste précaire du fait de l'affaiblissement de la monarchie hispanique (incapable de juguler la dissidence des provinces septentrionales et de contrôler ses propres troupes) comme du retour de nombreux calvinistes sous couvert du pardon général de 1574. Ces facteurs d'instabilité favorisent la reprise du débat confessionnel au sein même des communautés politiques locales épicentres de la révolte de 1566, et redonnent une pluralité d'options à l'aristocratie.

L'émergence d'un ennemi commun : les « Espagnols »

En novembre 1576, les États-Généraux des Dix-Sept Provinces se réunissent sans la permission du roi pour négocier avec la Hollande et la Zélande un armistice et un statu quo. La Pacification de Gand qui en résulte ajourne le règlement définitif de la question confessionnelle en accordant le maintien temporaire du calvinisme dans les deux provinces orangistes et en garantissant l'exclusivité du catholicisme dans les autres, tout en interdisant les poursuites contre les dissidents religieux de part et d'autre. L'accord pose en préalable unanime à toute négociation avec le roi le départ des troupes *étrangères* au Cercle de Bourgogne⁶⁷. Le rejet des garnisons royales est amplifié par l'écho du sac d'Anvers par les soldats espagnols le 4 novembre. Il permet de manifester la cohésion apparente des communautés locales contre un ennemi commun clairement désigné. Le 12 novembre, les soldats des États-Généraux et la garde bourgeoise de

⁶⁵ Y. JUNOT, « Les milices », p. 43.

⁶⁶ M. HERRERO SÁNCHEZ *et alii*, « Defender la patria », pp. 270-278.

⁶⁷ H.G. KOENIGSBERGER, *Monarchies*, pp. 270-272.

Valenciennes mobilisée par Lalaing, expulsent la garnison espagnole de la citadelle, lieu symbole de la punition de 1567 et de la souffrance des habitants⁶⁸.

Dans ce contexte tendu, l'arrivée de don Juan, demi-frère de Philippe II, va dans le sens du retour de la dynastie auprès de ses sujets⁶⁹. Le nouveau gouverneur-général accepte l'interprétation catholique de la Pacification de Gand en signant l'Edit Perpétuel de février 1577. Il tente de rendre effectif le départ des troupes étrangères en contrepartie d'une aide financière des États, et il met en scène l'image d'un gouverneur pacificateur⁷⁰. Mais dans les provinces francophones, l'aristocratie se déclare dorénavant anti-hispaniste et anti-johanniste, en militant pour les États-Généraux et l'archiduc Mathias. Les Lalaing, forts de l'ethos militaire provincial, restaurent leur capital politique en récupérant la direction des compagnies d'infanterie wallonne. La famille des Croÿ hésite à choisir son camp : elle suit dans un premier temps don Juan lorsqu'il abandonne Bruxelles et se retire à Namur en juillet 1577 afin de relancer la guerre contre les États-Généraux, mais elle rejoint ces derniers à Anvers⁷¹.

Ainsi, l'unité provisoire consécutive à la Pacification de Gand se dissipe rapidement dans une guerre civile où se mêlent rejet du pouvoir espagnol par les élites catholiques, opposition entre catholiques et protestants orangistes au sein des États-Généraux, et coups de force des calvinistes dans les villes de Flandre et de Brabant. Cette fragmentation extrême des forces politiques se répercute au sein même des communautés urbaines et entraîne une résurgence de la violence entre bourgeois. La promulgation de nouveaux règlements des milices urbaines à Lille et Valenciennes en 1578 témoigne de l'effort des échevinages et des capitaines, tous catholiques, à maintenir coûte que coûte la concorde civique. Les membres de la garde de Lille reçoivent ainsi l'interdiction de s'injurier de « badins, papistes, benings, zélateurs, prouveaulx, johannistes, gheuz, huguenotz », échos du large spectre des positions individuelles dans les débats sur la loyauté politique et la défense de la « patrie » contre la *tyrannie espagnole*, l'appartenance confessionnelle et la crainte d'un coup de force calviniste⁷².

⁶⁸ P. ARNADE, *Beggars*, pp. 243-272; Y. JUNOT, « Les milices », pp. 43-44.

⁶⁹ V. SOEN, « Philip II's Quest », pp. 3-29.

⁷⁰ V. SOEN *et alii*, « Het Eeuwig Edict ».

⁷¹ V. SOEN, « La noblesse » et *Vredehandel*, pp. 131-146.

⁷² Archives Municipales Lille, fonds ancien 383 P40v, 9 octobre 1578 ; Y. JUNOT, « Pratiques et limites », pp. 334-336 ; F. DUQUENNE, « Des 'républiques calvinistes' avortées? », p. 53.

La noblesse wallonne se méfie de ces développements, et l'appel lancé en 1578 par les Lalaing à un prince étranger, le duc d'Anjou, frère du roi de France, va paradoxalement dans le sens de la solution catholique « patriotique ». L'installation du duc d'Anjou à Mons en juillet 1578 ne s'avère pas pérenne : il ne revient que bien après le traité de Plessis-Lès-Tours de 1580 le liant au prince d'Orange et aux États-Généraux, et hors des provinces francophones qui ont depuis choisi la réconciliation avec Philippe II⁷³.

[La renégociation de l'obéissance au souverain par les élites locales \(1579\)](#)

Défendre l'interprétation catholique de la Pacification de Gand

La prise de pouvoir agressive des calvinistes et les actes iconoclastes qu'ils suscitent à Gand, Anvers et Bruxelles amènent les magistrats locaux d'Artois et de Hainaut à s'engager dans la défense de la dimension catholique de la Pacification de Gand⁷⁴. Graduellement, à partir des provinces wallonnes, les termes de rébellion et de réconciliation reçoivent de nouvelles interprétations.

Le nouveau gouverneur Alexandre Farnèse, successeur de don Juan, ne prive pas de saisir ces changements⁷⁵. Après l'échec de l'attaque de l'hôtel de ville d'Arras par les patriotes calvinistes fin octobre 1578, Farnèse s'empresse de féliciter l'échevinage pour l'efficacité de sa réaction contre les « principaux, qui s'efforçoient changer la Religion en la ville, y rennir l'estat et perturber le repos et tranquillité publicques », louant sa « si sainte résolution et démonstration, pour la conservation du saint service de Dieu et de sa sainte foy et religion catholique ». Il profite de cet « acte tant mémorable » pour offrir, de la part du roi, le maintien « comme ses bons et loyaulx vassaulx et subiectz (...) en tous vos privilèges, usances et coutumes et que serez gouvernez, comme du temps de feu l'empereur Charles, sans vous bailler aulcune garnison, ains

⁷³ V. SOEN, « Les Malcontents », p. 135-149 ; F. DUQUENNE, *L'entreprise du duc d'Anjou*, pp. 21-46.

⁷⁴ G. MARNEF, « The process of political change », pp. 27-33. La vision classique d'un poids décisif du clergé et de la noblesse par rapport aux villes dans les provinces francophones (C.H.T. BUSSEMAKER, *De afscheiding der Waasche Gewesten*) n'est plus soutenable pour expliquer la séparation avec les États-Généraux.

⁷⁵ T. WANEGFELEN, « Entre concorde et intolérance ».

vous laisser du tout à votre propre garde, comme avez esté du passé »⁷⁶. Et il envoie dans la foulée des médiateurs locaux pour négocier les termes de cette réconciliation. Valentin de Pardieu, gouverneur de Gravelines, Malcontent ayant quitté les États-Généraux après la défaite de Gembloux, et Jean Sarrazin, abbé de Saint-Vaast, aidés du *contador* Alonso de Curiel (et de ses liquidités), rallient tout d'abord les gouverneurs d'Arras et de la province, personnages clés du contrôle territorial en Artois⁷⁷.

Le 6 janvier 1579, l'Union d'Arras est conclue entre les États d'Artois, de Hainaut, et la ville de Douai. Cette *union générale* promet au rang de cause le respect du catholicisme romain, de l'obéissance au souverain et de la Pacification de Gand. Cette dernière reste la référence des signataires dans leur résolution de « procurer la paix et repos de la patrie », de conserver les privilèges locaux et de « résister à tous ceulx qui voudroient attenter au contraire »⁷⁸. Les villes de Lille, Orchies et Valenciennes et les États du Tournaisis n'ont pas envoyé de représentants. Mais l'Union engage « tous aultres estatz, provinces, villes et communautez, gouverneurs, colonnels, capitaines, gens de guerre et généralement tous gens de bien » à les suivre dans ce *devoir* et adresse un ultimatum d'un mois aux États-Généraux⁷⁹.

À l'expiration du délai, l'Union d'Arras ouvre des négociations officielles avec les commissaires du roi choisis parmi la noblesse ou les élites des provinces wallonnes⁸⁰. Ces négociateurs *ad hoc*, dont le but est avant tout de formaliser la réconciliation, s'engagent bien au-delà de leur mandat : ils acceptent l'exigence du départ des troupes étrangères, promettent les postes réclamés par la noblesse militaire provinciale et envisagent la ratification de la Pacification de Gand. Philippe II approuve leurs promesses dans une réponse inattendue du 9 février 1579⁸¹. Farnèse se voit forcé d'accepter l'accord, mais il demande en retour la permission de poursuivre le siège de Maastricht avec ses troupes espagnoles. Les commissaires royaux persuadent aussi le seigneur de Montigny, demi-frère du comte de Lalaing et chef des Malcontents, de se réconcilier. Ainsi, le 17 mai est signé à Arras, par les provinces d'Artois, de Hainaut

⁷⁶ AGR, Audience 1800/3, 11 novembre 1578, Farnèse à l'échevinage d'Arras.

⁷⁷ V. SOEN, *Vredehandel*, pp. 132-133 ; *ibid.*, «Alonso de Curiel», pp. 491-492.

⁷⁸ L.-P. GACHARD, *Actes des États-Généraux*, t. II, pp. 454-460.

⁷⁹ C. GIRY-DELOISON, « Elisabeth 1^{re} et le traité d'Arras », pp. 277-297.

⁸⁰ V. SOEN, «Naturales del país», pp. 171-193.

⁸¹ *Recueil des lettres, actes et pièces plus signalées du progrès et besogne fait en la ville d'Arras et ailleurs, pour parvenir à une bonne paix et reconciliation avec sa Maesté Catholique, par les Estatz d'Arthois et deputez d'Aures Provinces, Mons, 1579.*

et de Lille-Douai-Orchies, le traité de réconciliation avec Philippe II. Les conditions de réincorporation sont très généreuses pour les provinces wallonnes, dans l'esprit de l'interprétation catholique de la Pacification de Gand et d'une gouvernance politique réservée aux naturels du pays. La Paix d'Arras rétablit ainsi les échevinages dans toutes leurs prérogatives d'avant les troubles et limite en ville les garnisons du souverain, elle garantit aux réconciliés les deux tiers des sièges des conseils collatéraux à Bruxelles, et prévoit le remplacement de Farnèse après le départ des troupes étrangères⁸².

Ralliement nobiliaire et purge du corps social

Les avancées de la réconciliation avec la monarchie hispanique à l'initiative des élites catholiques en Artois, suscitent les inquiétudes des groupes opposés à cette solution négociée et amènent en 1581 à l'abjuration de Philippe II par les provinces insurgées⁸³. Mais presque toutes les villes des provinces francophones connaissent au cours de leur phase de réconciliation une résurgence des troubles. En effet, l'Union d'Arras esquisse la rupture avec les États-Généraux et provoque la mobilisation de ceux que les élites catholiques jugent désormais irréconciliables. Les calendriers politiques locaux, liés au renouvellement des échevinages, interfèrent alors avec le rythme des négociations entre l'Union catholique, Farnèse et la noblesse Malcontente contre les États-Généraux.

La ville de Valenciennes diffère son adhésion à l'Union catholique de janvier 1579. La tension monte au printemps entre les factions urbaines regroupées en trois pôles. Les calvinistes se réclament de l'archiduc Mathias, du prince d'Orange et des États-Généraux, face aux hommes de l'échevinage pro-espagnol et catholique. Mais le gouverneur Lalaing anime une autre ligne catholique, hostile à l'Espagne et prête à jouer la carte du duc d'Anjou. Il a certes soutenu l'échevinage en août 1578 contre une tentative de contestation des capitaines de compagnie bourgeoise par les calvinistes. Le renouvellement des équipes municipales prévu le 15 mai 1579 amène une reconsidération de ses positions. Il cherche à y placer de *bons patriotes*, et se fait remettre la veille par un protestant

⁸² L.-P. GACHARD, *Actes des États-Généraux*, app. XXXIII, pp. 522-536; H. DE SCHEPPER, «Hervorming van de kollaterale raden», pp. 1-23; *ibid.*, « Le voyage difficile », pp. 127-140.

⁸³ V. SOEN, «Despairing of all means of reconciliation», pp. 45-63.

des listes de candidats potentiels appartenant aux deux confessions. Il refuse finalement cette voie et procède à la nomination d'un échevinage sans tâche tout en confirmant les capitaines de milice catholiques⁸⁴. Ce revirement intervient deux jours avant la signature de la Paix d'Arras pour laquelle son frère cadet, à peine réconcilié, est à la manœuvre. Le 25 mai, Lalaing accepte de se rallier au roi, contraint par son frère et par le changement du rapport de force militaire autour de Valenciennes⁸⁵.

Le rôle de la noblesse des provinces wallonnes, marquée par ses appartenances frontalières et ses voltefaces, est complexe car il mêle réseaux familiaux, situation économique et opinions politiques⁸⁶. Les frères Croÿ (Aarschot et Havré) espèrent sauver les États-Généraux non par des réconciliations particulières mais par l'ouverture d'une conférence de paix à Cologne dont l'échec les amène à se réconcilier individuellement à la fin d'octobre 1579, sans toutefois regagner immédiatement leurs domaines aux Pays-Bas⁸⁷. La prise de Maastricht et l'impasse de Cologne permettent à Farnèse de se rendre Mons afin d'y sceller symboliquement la réconciliation avec les Lalaing et les États de Hainaut, d'Artois et de Flandre wallonne⁸⁸. Farnèse y lance une campagne modeste de conciliation appuyée par des imprimés annonçant la paix, et s'attelle aussi à négocier des éclaircissements, adoptés le 12 septembre 1579, du texte de la Paix d'Arras de mai⁸⁹.

Le prince d'Épinoy, gouverneur de Tournai pour les États-Généraux, ne rallie ni Farnèse, ni l'union catholique. Au contraire, il se rend à Valenciennes le 6 octobre 1579 pour contrecarrer l'adhésion imminente de la ville à l'Union d'Arras, en y **mobilisant** les adversaires de l'Espagne. Les miliciens bourgeois calvinistes se mobilisent en sa faveur et déclarent publiquement que le prince est « plus noble que Lalaing » et qu'il vient « pour notre bien ». Le capital politique de l'aristocrate cautionne la voix des bourgeois irréconciliables qui contestent leur gouverneur (qui ne les a pas suivis en mai) et leurs dirigeants municipaux : les échevins et les capitaines des compagnies « ont mal fait », ils « ont eu tort de ne pas

⁸⁴ A. P. L. DE ROBAULX DE SOUMOY, *Histoire des troubles*, pp. 136-167 ; Y. JUNOT, *Les bourgeois*, pp. 96-97.

⁸⁵ V. SOEN, *Vredhandel*, p. 138 ; ibidem, « Les Malcontents », pp. 135-149.

⁸⁶ V. SOEN, « La noblesse » ; H. DE SCHEPPER, « De mentale reconversie », pp. 420-428 versus V. SOEN, « De verzoening van Renneberg », pp. 18-33.

⁸⁷ G. JANSSENS, « Pacification générale? », pp. 251-278.

⁸⁸ W. R. WYBRANDS-MARCUSSEN, *Der Kölner Pazifikationskongress*.

⁸⁹ M. STENSLAND, *Habsburg Communication*, pp. 40-44.

ouyr le seigneur d'Épinoy », ils « veulent livrer la ville aux espagnols », ce qui justifie de « les prendre et mener à Gand », la République calviniste⁹⁰. Mais il s'agit là des dernières mobilisations hostiles à l'union catholique. Épinoy ne peut faire basculer la ville parce les partisans de la réconciliation avec le roi sont en ordre de bataille dans les rues, sous les ordres d'un échevinage et de chefs de la milice bourgeoise très réactifs, qui, à la différence de 1566, font passer la défense de la foi romaine avant la concorde civique. Le 24 octobre 1579, Valenciennes rejoint l'Union d'Arras. La consolidation du nouveau pacte entre le roi et les communautés de ville passe par une autoépuration du corps civique et la *damnatio memoriae* des calvinistes collectivement bannis par les justices échevinales (et non plus une juridiction royale)⁹¹.

Cette reconfiguration illustre l'activation dès le début des années 1570 d'une élite municipale catholique, promue indirectement par le vide laissé par la répression ou par l'exil des acteurs politiques calvinistes entre 1567 et 1574. C'est cette élite, renforcée par le retour d'exilés catholiques, qui s'avère opérationnelle dans le tournant de 1578-1579, dans une coordination complexe mais décisive avec les nobles, officiers locaux et provinciaux du souverain, et en particulier les gouverneurs de place, détenteurs d'une juridiction militaire et du pouvoir de nomination des échevinages⁹². L'expulsion des derniers calvinistes entre 1579 et 1581 clôt la possibilité de parole d'opposition dans les communautés civiques réconciliées.

Les provinces francophones présentent une forme de paradoxe dans l'histoire de la Révolte des Pays-Bas. Elles hébergent à la fois le berceau de l'iconoclasme et de la révolte en 1566 et forment le laboratoire et le théâtre d'une réconciliation voulue et négociée avec le roi d'Espagne en 1579, ce qui les distingue des villes réincorporées entre 1581 et 1587 par les opérations militaires de Farnèse. Ce contraste y montre la dynamique changeante et imprévisible et l'hétérogénéité des caractères de la guerre civile. L'interprétation téléologique d'une historiographie hollando-centrée ou calviniste, postulant que la réconciliation s'explique par l'influence du clergé et de la noblesse dans une zone francophone majoritairement rurale, ne tient pas. Ce facteur contredit tout d'abord les

⁹⁰ A. P. L. DE ROBAULX DE SOUMOY, *Histoire des troubles*.

⁹¹ A. LOTTIN, « Le bannissement » ; F. DUQUENNE, « Des 'républiques calvinistes'? », p. 62 ; Y. JUNOT, *Les bourgeois*, p. 97.

⁹² Rôle peu étudié jusqu'à présent : R. VERMEIR et alii, « Kiezen » ; F. MARIAGE, *Bailli royal* ; Y. JUNOT et alii, « Los gobernadores de plazas ».

événements de 1566 : la noblesse seconde y aide souvent les protestants, et le clergé ne dispose pas toujours des moyens pour éviter la furie iconoclaste. Ensuite, en 1579, le clergé et la noblesse sont très divisés entre la cause des États-Généraux et celle d'une réconciliation sous conditions. Enfin, le rôle des élites municipales est toujours déterminant localement. Il faut donc désormais écarter les explications qui relèvent d'une causalité unique, et montrer le spectre large, fluctuant et circonstancié des motivations des acteurs locaux.

Le processus de négociation oscille continuellement entre obéissance, opposition loyaliste, dissidence ou désobéissance ouverte. La furie iconoclaste et la réconciliation se font pas à pas, par des coalitions hétérogènes. L'iconoclasme procède à la fois des ouvriers du textile urbain et rural, des prêcheurs de Genève ou de France, des élites calvinistes urbaines et marchandes et de la noblesse seconde. La réconciliation des provinces wallonnes en 1579 est tout aussi polymorphe et semée d'incidents. Les magistrats urbains et leurs représentants aux États provinciaux prennent parfois le pas, mais sans jamais finalement être appuyés par l'aristocratie. Les jeux de pouvoir sont aussi influencés par les initiatives personnelles des négociateurs de Farnèse et par les considérations économiques des systèmes urbains et marchands. Par deux fois, la ratification de Philippe II aux initiatives de ses sujets se fait attendre : elle est obtenue. Néanmoins, le résultat de la réconciliation reste incertain jusqu'à la capitulation de Tournai en 1581 et le prolongement des fonctions de Farnèse. D'autre part, le dialogue entre le souverain et ses provinces réconciliées et *obéissantes* reste très polémique, jusqu'à la Trêve de 1609 avec les Provinces-Unies, sur les moyens que la monarchie hispanique doit employer pour mettre un terme à la guerre et à la division des Pays-Bas.

Bibliographie

- ARNADE, Peter, *Beggars, Iconoclasts, and Civic patriots. The Political Culture of the Dutch Revolt*, Ithaca-London, Cornell University Press, 2008.
- AUDISTO, Gabriel, « Qu'est-ce qu'un pouvoir légitime pour Calvin ? », *Rives nord-méditerranéennes*, 19, 2004, pp. 41-73.
- BACKHOUSE, Marcel, "Guerilla War and Banditry in the Sixteenth Century: the Wood Beggars in the Westkwartier of Flanders, 1567-1568", *Archiv für Reformationgeschichte*, 74, 1983, pp. 232-256.
- BEUZART, Paul, *Les hérésies pendant le Moyen Âge et la Réforme jusqu'à la mort de Philippe II, 1598 dans la région de Douai, Arras et au pays de l'Alleu*, Paris, Honoré Champion, 1912.
- BEUZART, Paul, *La répression à Valenciennes après les troubles religieux de 1566*, Paris, Éditions "Je sers", 1930.
- BOONE, Marc, « Les républiques calvinistes et la tradition médiévale des révoltes urbaines dans les Pays-Bas », in WEIS, Monique (dir.), *Des villes en révolte. Les 'Républiques urbaines' aux Pays-Bas et en France pendant la deuxième moitié du XVI^e siècle*, Turnhout, Brepols, 2010, pp. 7-23.
- BRANDON, Pepijn, "Een 'War and Society'-geschiedenis van de Tachtigjarige Oorlog", *Bijdragen en Mededelingen betreffende de Geschiedenis der Nederlanden*, 129(3), 2014, pp. 51-72.
- BUSSEMAKER, Carl H. T., *De afscheiding der Waalsche Gewesten van de Generale Unie*, Haarlem, F. Bohn, 1895-1896 (2 vol.).
- CARDIM, Pedro, HERZOG, Tamar, RUIZ IBAÑEZ, José Javier, SABATINI, Gaetano (eds.), *Polycentric Monarchies: How Did Early Modern Spain and Portugal Achieve and Maintain a Global Hegemony?*, Sussex, Sussex Academic Press, 2012.
- DUERLOO, Luc, *Dynasty and Piety. Archduke Albert (1598-1621) and Habsburg political Culture in an Age of Religious Wars*, Farnham, Ashgate, 2012.
- CARPI, Olivia, *Les Guerres de religion (1559-1598). Un conflit franco-français*, Paris, Ellipses, 2012.
- CREW, Phyllis Mack, *Calvinist Preaching and Iconoclasm in the Netherlands 1544-1569*, Cambridge, Cambridge University Press, 1978.
- CRUZ, Laura, "The 80 Years' Question: the Dutch Revolt in Historical Perspective", *History Compass*, 5, 2007, pp. 914-934.
- CRUZ, Laura, "Reworking the Grand Narrative. A Review of Recent Books in the Dutch Revolt", *The Low Countries Historical Review / BMGN*, 125, 2010, pp. 29-38.
- DAUSSY, Hugues, « Les huguenots entre l'obéissance au roi et l'obéissance à Dieu », *Nouvelle Revue du Seizième Siècle*, 22(1), 2004, pp. 49-69.
- DE BOER, David, "Picking up the Pieces. Catholic Material Culture and Iconoclasm in the Low Countries", *The Low Countries Historical Review / BMGN*, 131, 2016, pp. 59-80.

- DE BRUIN, Guido, "De geschiedschrijving over de Opstand", dans Willem Mijnhardt (éd.), *Kantelend geschiedbeeld: Nederlandse historiografie sinds 1945*, Utrecht, 1983, pp. 48-82.
- DE RIDDER, Bram et SOEN, Violet, "The Act of Cession, the 1598 and 1600 States-Generals in Brussels and the peace negotiations during the Dutch Revolt", in LESAFFER, Randal (ed.), *The Twelve Years Truce (1609): Peace, Truce, War and Law in the Low Countries at the turn of the 17th century*, The Hague, Brill/Nijhoff Publishers, 2014, pp. 48-68.
- DE ROBAULX DE SOUMOY, A. P. L., *Histoire des troubles advenues à Valenciennes à cause des hérésies, 1562-1579, tirée de plusieurs écrits en 1699 par Pierre Joseph Le Boucq*, Bruxelles-La Haye, 1864.
- DE SCHEPPER, Hugo, "De mentale reconversie van de Zuidnederlandse hoge adel na de Pacificatie van Gent", *Tijdschrift voor Geschiedenis* 89, 1976, pp. 420-428.
- DE SCHEPPER, Hugo, "Hervorming van de kollaterale raden als voorwaarde tot de Waalse 'reconciliatie' in 1578-1579", *Bijdragen voor de Geschiedenis der Nederlanden*, 20, 1965-1966, pp. 1-23.
- DE WAELE, Michel, *Réconcilier les Français : Henri IV et la fin des troubles de religion (1589-1598)*, Québec, Presses de l'Université Laval/CIERL, 2010.
- DEREGNAUCOURT, Gilles, « Diocèses et évêques dans les Pays-Bas méridionaux: les difficultés d'une frontière religieuse et politique (xvi-xviii^e siècles) », in VACCARO, Luis (ed.), *Storia della Chiesa in Europa tra ordinamento politico-amministrativo e strutture ecclesiastiche.*, Brescia, Morcelliana, 2005, pp. 227-248.
- DEYON, Solange et LOTTIN, Alain, *Les « casseurs » de l'été 1566. L'iconoclasme dans le Nord*, Paris, Hachette, 1981.
- DU PLESSIS, Robert, *Lille and the Dutch Revolt. Urban stability in an era of revolution, 1500-1582*, Cambridge, Cambridge University Press, 1991.
- DUQUENNE, Frédéric, *L'entreprise du duc d'Anjou aux Pays-Bas de 1580 à 1584: les responsabilités d'un échec à partager*, Villeneuve-d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 1998.
- DUQUENNE, Frédéric, « Des "républiques calvinistes" avortées? La contestation des échevinages à Douai et Arras en 1577 et 1578 », in WEIS, Monique (dir.), *Des villes en révolte. Les « Républiques urbaines » aux Pays-Bas et en France pendant la deuxième moitié du XVI^e siècle*, Turnhout, Brepols, 2010, pp. 53-63.

- ECKHOUT, Marianne, "Furies in beeld. Herinneringen aan gewelddadige innames van steden tijdens de Nederlandse Opstand op zeventiende-eeuwse schilderijen", *De Zeventiende Eeuw* 30(2), 2014, pp. 243-266.
- ELLIOTT, John H., *La rebelión de los Catalanes. Un estudio sobre la decadencia de España (1598-1640)*, Madrid, Siglo, 2014 (2^e éd.).
- GACHARD, Louis-Prosper, *Actes des États-Généraux 1576-1580*, 2 t., Bruxelles, 1861-1866.
- GEEVERS, Liesbeth, *Gevalen vazallen. De integratie van Oranje, Egmont en Horn in de Spaans-Habsburgse monarchie (1559-1567)*, Amsterdam, Amsterdam University Press, 2008.
- GIELIS, Gert et VIOLET SOEN, "The inquisitorial office in the sixteenth-century Low Countries. A dynamic perspective", *Journal of Ecclesiastical History*, 66, 2015, pp. 47-66.
- GIRY-DELOISON, Charles, « Elisabeth I^{ère} et le traité d'Arras de 1579 », in CLAUZEL, Denis, GIRY-DELOISON, Charles, LEDUC, Christophe (dir.), *Arras et la diplomatie européenne : XV^e-XVII^e siècles*, Arras, Artois Presses Université, 1999, pp. 277-297.
- GOOSENS, Aline, *Les inquisitions modernes dans les Pays-Bas méridionaux (1520-1633)*, 2 vol., Bruxelles, Université de Bruxelles, 1997-1998.
- GOOSENS, Aline, « Les hétérodoxes hispano-portugais dans les Pays-Bas méridionaux. Quelques parcours au temps de la répression inquisitoriale (1520-1567) », in ELORZA GUINEA, Juan Carlos, MIRA, Eduardo (eds.), *Dos monarcas y una historia en común: España y Flandes bajo los reinados de Carlos V y Felipe II*, Madrid, Sociedad Estatal para la Conmemoración de los Centenarios de Felipe II y Carlos V, 2001.
- GOOSENS, Aline, *Le comte Lamoral d'Egmont (1522-1568). Les aléas du pouvoir de la haute noblesse à l'aube de la Révolte des Pays-Bas*, Mons, Hannonia, 2003.
- HERRERO SÁNCHEZ, Manuel, RUÍZ IBÁÑEZ, José Javier, « Defender la patria y defender la religión: las milicias urbanas en los Países Bajos españoles, 1580-1700 », in RUÍZ IBÁÑEZ, José Javier (ed.), *Las milicias del rey de España. Sociedad, política e identidad en las Monarquías Ibéricas*, Madrid, Fondo de Cultura Económica, 2009, pp. 268-296.
- HORTAL MUÑOZ, José Eloy, « La integración de las élites de los Países Bajos en las cortes de Carlos V y Felipe II: del acceso al monarca a la ruptura de los lazos de patronazgo », in IMÍZCOZ BEUNZA, José María, ARTOLA RENEDO,

- Andoni (eds.), *Patronazgo y clientelismo en la monarquía hispánica (siglos XVI-XIX)*, Bilbao, Servicio Editorial del País Vasco, 2016, pp. 259-296.
- ISRAEL, Jonathan I., *The Dutch Republic. Its Rise, Greatness, and Fall 1477-1806*, Oxford, Clarendon Press, 1998.
- JANSSEN, Geert, "The Counter-Reformation of the Refugee. Exile and the Shaping of Catholic Militancy in the Dutch Revolt", *Journal of Ecclesiastical History* 63(4), 2012, pp. 671-692.
- JANSSEN, Geert, *The Dutch Revolt and Catholic Exile in Reformation Europe*, Cambridge, Cambridge University Press, 2014.
- JANSSENS, Gustaaf, « Pacification générale ou réconciliation particulière ? Problèmes de guerre et de paix aux Pays-Bas au début du gouvernement d'Alexandre Farnèse (1578-1579) », *Bulletin de l'institut historique belge de Rome*, 63, 1993, pp. 251-278.
- JANSSENS, Gustaaf, « La guerra de Flandes (1559-1598): el estado de la cuestión y tendencias historiográficas, 1963-2008 », in VAN DER ESSEN, Léon, JANSSENS, Gustaaf (eds.), *El Ejército español en Flandes 1567-1584*, Cuacos de Yuste, Fundación Academia Europea de Yuste, 2008, pp. 73-90.
- JANSSENS, Gustaaf, "The Duke of Alba: Governor of the Netherlands in Times of War", in EBBEN, Maurits, LACY-BRUIJN, Margriet, VAN HÖVELL, TOT WESTERFLIER, Rólof (eds.), *Alba. General and Servant to the Crown*, Rotterdam, Karwansaray Publishers, 2013, pp. 91-115.
- JANSSENS, Gustaaf, « L'abolition du Conseil des Troubles du duc d'Albe, un conseil "communément haï" aux Pays-Bas », in BOUSMAR, Éric, DESMETTE, Philippe, SIMON, Nicolas (dir.), *Légiférer, gouverner et juger. Mélanges d'histoire du droit et des institutions offerts à Jean-Marie Caubies*, Bruxelles, Presses de l'Université Saint-Louis, 2016, pp. 251-255.
- JUNOT, Yves, *Les troubles religieux au Pays de Lille, à Estaires et dans l'est du Béthunois dans la seconde moitié du XVI^e siècle*, mémoire de maîtrise soutenu en 1992 à l'Université de Lille 3 (inédit).
- JUNOT, Yves, *Les bourgeois de Valenciennes. Anatomie d'une élite dans la ville (1500-1630)*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2009.
- JUNOT, Yves, « Pratiques et limites de la réconciliation après les guerres de religion dans les villes des Pays-Bas méridionaux (années 1570-années 1590) », *Revue du Nord*, 395-2, 2012, pp. 327-346.
- JUNOT, Yves, « Les milices bourgeoises au temps des guerres civiles : force de déstabilisation ou instrument de pacification de la société urbaine ?

- (Valenciennes, anciens Pays-Bas espagnols, 1560-1600) », in BRUNET, Serge, RUIZ IBÁÑEZ, José Javier (dir.), *Les milices de la première modernité*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2015, pp. 35-46.
- JUNOT, Yves, « La ville divisée par les violences confessionnelles. L'iconoclasme à Valenciennes, 1566 », in SCHWERTER, Stéphanie (dir.), *Divisions urbaines. Représentations, mémoires, réalités*, Stuttgart, *Ibidem*, 2017, pp. 123-144.
- JUNOT, Yves, MARIAGE, Florian, SOEN, Violet, « Identités et histoire des anciens Pays-Bas. Enjeux thématiques et renouvellement historiographique » et « L'identité au pluriel. Les jeux des appartenances aux anciens Pays-Bas (XIV^e-XVIII^e siècle) », dans Ib. (dir.), *L'identité au pluriel. Jeux et enjeux des appartenances autour des anciens Pays-Bas, XIV^e-XVIII^e siècles. Identity and Identities. Belonging at Stake in the Low Countries 14th-18th Centuries*, Villeneuve d'Ascq, hors-série Revue du Nord, 2014, pp. 9-20 et pp. 317-326.
- JUNOT, Yves, KERVYN, Marie, « Los Países Bajos como tierras de recepción de exiliados », in RUIZ IBÁÑEZ, José Javier, PÉREZ TOSTADO, Igor (eds.), *Los exiliados del rey de España*, Madrid, Fondo de Cultura Económica, 2015, pp. 207-231.
- JUNOT, Yves, SOEN, Violet, « Huir y volver durante la guerra de Flandes », in RUIZ IBÁÑEZ, José Javier, VINCENT, Bernard (eds.), *Exilios y retornos*, Madrid, Fondo de Cultura Económica, à paraître 2018.
- JUNOT, Yves, RUIZ IBÁÑEZ, José Javier, « Los gobernadores de plazas y la construcción de lugares de poder imperial en los Países Bajos españoles en la época de Felipe II y de los Archiduques », *Philostrato. Revista de Historia y Arte*, à paraître.
- KOENIGSBERGER, Helmut G., *Monarchies, States Generals and Parliaments. The Netherlands in the fifteenth and sixteenth centuries*, Cambridge, Cambridge University Press, 2001.
- KOLRUD, Kristina, PRUSAC, Marina (eds.) *Iconoclasm from Antiquity to Modernity*, Farnham, Ashgate, 2014.
- LE BOUCQ, Simon, *Histoire Ecclésiastique de la Ville et Comté de Valenciennes par sire Simon Le Boucq, prévôt (1650)*, Valenciennes, Prignet, 1844.
- LOTTIN, Alain, « Le bannissement des protestants de Lille après la Paix d'Arras (1579-1582) », in LOTTIN, Alain, *Être et croire à Lille et en Flandre XVI^e-XVIII^e siècle*, Arras, Artois Presses Université, 2000, pp. 294-314.
- LOTTIN, Alain, *La révolte des Gueux en Flandre, Artois et Hainaut*, Lillers, Les Échos du Pas de Calais, 2007.

- LOTTIN, Alain, « La mise en œuvre de la réforme catholique, à travers les conciles provinciaux de Cambrai (1565, 1586, 1631) », in AOUN, Marc, TUFFERY-ANDRIEU, Jeanne-Marie (dir.), *Conciles provinciaux et synodes diocésains du Concile de Trente à la Révolution française. Défis ecclésiastiques et enjeux politiques ?*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, 2010, pp. 167-186.
- LOTTIN, Alain, *Lille: Citadelle de la Contre-Réforme (1598-1668)?*, Villeneuve-d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2013 (2^e éd.).
- MARIAGE, Florian, *Bailli royal, seigneurs et communautés villageoises. Jeux et enjeux de pouvoirs en Tournaisis de la fin du xive à la fin du xv^e siècle*, Bruxelles, Archives générales du Royaume, 2015.
- MARNEF, Guido, "The Dynamics of Reformed Religious Militancy: The Netherlands 1566-1585" in BENEDICT, Philip, MARNEF, Guido, VAN NIEROP, Henk et alii (éds.), *Reformation, Revolt and Civil War in France and the Netherlands 1555-1585*, Amsterdam, Koninklijke Nederlandse Akademie van Wetenschappen, 1999, pp. 51-68.
- MARNEF, Guido, "The process of political change under the calvinist republic in Antwerp (1577-1585)", in WEIS, Monique (dir.), *Des villes en révolte. Les « Républiques urbaines » aux Pays-Bas et en France pendant la deuxième moitié du xv^e siècle*, Turnhout, Brepols, 2010, pp. 25-33.
- MICHON, Cédric, « Enjeux conceptuels, questions de méthode », in BOURQUIN, Laurent et alii (dir.), *S'exprimer en temps des troubles. Conflits, opinion(s), politisation de la fin du Moyen-Age au début du xx^e siècle*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2011, pp. 7-14.
- PARKER, Geoffrey, *The Dutch Revolt*, Penguin Books, 1990 (revised ed.).
- POLLMANN, Judith, "Countering the Reformation in France and the Netherlands: Clerical Leadership and Catholic Violence 1560-1585", *Past and Present*, 190, 2006, pp. 83-120.
- POLLMANN, Judith, "Internationalisering en de Nederlandse Opstand", *Bijdragen en Mededelingen betreffende de Geschiedenis der Nederlanden*, 124, 2009, pp. 515-535.
- POLLMANN, Judith, *Catholic Identity and the Revolt of the Netherlands, 1520-1635*, Oxford, Oxford University Press, 2011.
- RUIZ IBÁÑEZ, José Javier, "The Baroque and the Influence of the Spanish Monarchy in Europe (1580-1648)", in BRAUN, Harald E., PÉREZ-MAGALLÓN, Jesús (eds.), *The Transatlantic Hispanic Baroque: Complex Identities in the Atlantic World*, Routledge, 2016, pp. 114-115.

- RUIZ IBÁÑEZ, José Javier, « Se mobiliser pour le roi à la fin du xv^e siècle dans les villes des Pays-Bas catholiques », in BRUNET, Serge, RUIZ IBÁÑEZ, José Javier, *Les milices dans la première modernité*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2015, pp. 155-168.
- SCHERDER, Jozef, *De Beeldenstorm*, Bussum, De Haan, 1974.
- SMIT, Jan, "The present position of studies regarding the revolt of the Netherlands", in BROMLEY, Jonathan S., KOSSMANN, Ernst H. (eds.), *Geschiedschrijving in Nederland. Studies over de historiografie van de Nieuwe Tijd*, La Haye, 1981, II, pp. 42-54.
- SOEN, Violet, *Geen pardon zonder paus! Studie over de complementariteit van het koninklijk en pauselijk generaal pardon (1570-1574) en over inquisiteur-generaal Michael Baius (1560-1576)*, Bruxelles, Koninklijke Vlaamse Academie van België voor Wetenschappen en Kunsten, 2007.
- SOEN, Violet, "Between dissent and peacemaking. Nobility at the Eve of the Dutch Revolt (1564-1567)", *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, 86, 2008, pp. 735-758.
- SOEN, Violet, "De verzoening van Rennenberg (1579-1581). Adellijke bewegredenen tijdens de Opstand anders bekeken", *Tijdschrift voor Geschiedenis*, 122, 2009, pp. 318-333.
- SOEN, Violet, «Alonso de Curiel», *Diccionario Biográfico Español* 15, Madrid, 2010, pp. 491-492.
- SOEN, Violet, "Collaborators and Parvenus? Berlaymont and Noircarmes, Loyal Noblemen in the Dutch Revolt", *Dutch Crossing: Journal for Low Countries Studies*, 35, 2011, pp. 20-38.
- SOEN, Violet, "Despairing of all means of reconciliation. The Act of Abjuration and the peace negotiations during the Dutch Revolt" in BROOD, Paul, KUBBEN, Raymond (eds.), *The Act of Abjuration. Inspired and Inspirational*, Nijmegen, Wolf Legal Publishers, 2011, pp. 45-63.
- SOEN, Violet, "Philip II's Quest. The Appointment of Governors-General during the Dutch Revolt (1559-1598)", *The Low Countries Historical Review / BMGN*, 126, 2011, pp. 3-29.
- SOEN, Violet, « Les Malcontents au sein des États-Généraux aux Pays-Bas (1578-1581) : Défense du pouvoir de la noblesse ou défense de l'orthodoxie? » in BOLTANSKI, Ariane, MERCIER, Frank (dir.), *La noblesse et la défense de l'orthodoxie XIII^e-XVIII^e siècles*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2011, pp. 135-149.

- SOEN, Violet, «*Naturales del país o Españolizés? Agentes de la Corte como negociadores de paz durante la guerra de Flandes (1577-1595)*» in VERMEIR, René, EBBEN, Maurits, FAGEL, Raymond (eds.), *Agentes e Identidades en movimiento. España y los Países Bajos, siglos XVI-XVIII*, Madrid, Sílex Ediciones, 2011, pp. 171-193.
- SOEN, Violet, *Vredehandel. Adellijke en Habsburgse verzoeningspogingen tijdens de Nederlandse Opstand (1564-1581)*, Amsterdam, Amsterdam University Press, 2012.
- SOEN, Violet, « La réitération de pardons collectifs à finalités politiques pendant la Révolte des Pays-Bas (1565-1598) : un cas d'espèce dans les rapports de force aux Temps Modernes? », in DAUVEN, Bernard, ROUSSEAU, Xavier (dir.), *Préférant miséricorde à rigueur de justice. Pratiques de la grâce (XIII^e-XVII^e siècles)*, Louvain, Presses Universitaires de Louvain, 2012, pp. 97-123.
- SOEN, Violet, «Reconquista and Reconciliation in the Dutch Revolt. The campaign of Governor-General Alexander Farnese (1578-1592)», *Journal of Early Modern History*, 16, 2012, pp. 1-22.
- SOEN, Violet, «The Beeldenstorm and the Spanish Habsburg Response (1566-1570)», *The Low Countries Historical Review / BMGN*, 131, 2016, pp. 99-120.
- SOEN, Violet, «La nobleza y la frontera entre los Países Bajos y Francia: las casas nobiliarias Croÿ, Lalaing y Berlaymont en la segunda mitad del siglo XVI», in FÁVARO, Valentina, MERLUZZI, Manfredi, SABATINI, Gaetano (eds.), *Fronteras. Representaciones, integraciones y conflictos entre Europa y América, s. XVI-XIX*, Madrid, Fondo de Cultura Económica, 2017, pp. 427-436.
- SOEN, Violet, «The Council of Trent and the Preconditions of the Dutch Revolt (1563-1566)», in FRANÇOIS, Wim, SOEN, Violet (eds.), *The Council of Trent : Reform and Controversy in Europe and beyond (1540-1700)*, 3 t., Göttingen, Vandenhoeck&Ruprecht, 2017, t. 2, pp. 25-278.
- SOEN, Violet, MASSCHELEIN, Elisa, «Het Eeuwig Edict en de Intredes van Don Juan. Of de moeizame mise-en-place en mise-en-scène van een vredesverdrag tijdens de Nederlandse Opstand», *Tijdschrift voor Geschiedenis*, 129, 2016, pp. 175-195.
- SOEN, Violet, HOLLEVOET, Laura, « Le *Borromée* des anciens Pays-Bas ? Maximilien de Berghes, (arch)évêque de Cambrai et l'application du Concile de Trente (1564-1567) », *Revue du Nord*, 420, 2017, pp. 41-66.

- SOEN, Violet, VANYSACKER, Dries, FRANÇOIS, Wim (eds.), *Church, Censorship and Reform in the Early Modern Habsburg Netherlands*, Turnhout, Brepols, 2017.
- SPICER, Andrew, «Consecration and violation. Preserving the sacred landscape in the (arch)diocese of Cambrai, c. 1550-1570», in DELBEKE, Maarten, SCHRAVEN, Minou (eds.), *Foundation, Dedication and Consecration in Early Modern Europe*, Leiden, Brill, 2012, pp. 251-274.
- STENSLAND, Monica, *Habsburg Communication in the Dutch Revolt*, Amsterdam, Amsterdam University Press, 2012.
- SUYKERBUYK, Ruben, «De sacra militia contra iconomachos. Civic Strategies to Counter Iconoclasm in the Low Countries (1566)», *The Low Countries Historical Review / BMGN*, 131, 2016, pp. 15-35.
- VAN GELDEREN, Martin, *The Political Thought of the Dutch Revolt 1555-1590*, Cambridge, Cambridge University Press, 1992.
- VAN NIEROP, Henk, «Beggars' Banquet: The Compromise of the Nobility and the Politics of Inversion», *European History Quarterly*, 21, 1991, pp. 419-443.
- VAN NIEROP, Henk, «Alba's Throne, making sense of the revolt of the Netherlands», in DARBY, Graham (ed.), *The origins and development of the Dutch Revolt*, London, 2001, pp. 29-47.
- VAN NIEROP, Henk, *Treason in the Northern Quarter. War, Terror, and the Rule of Law in the Dutch Revolt*, Princeton/Oxford, Princeton University Press, 2009.
- VAN SCHELVEN, Aert Arnout, «Het verzoekschrift der drie miljoen goudgulden (october 1566)», *Bijdragen voor vaderlandsche geschiedenis en Oudheidkunde*, t. 9, 1930, pp. 1-42.
- VERMEIR, René et DE SMET, Sylvie, «Kiezen zonder te verliezen. Hoogbaljuw Servaas Van Steelant en het Land van Waas, 1562-1585», *Handelingen van de Gentse Maatschappij voor Geschiedenis en Oudheidkunde*, LXVI, 2012, pp. 93-118.
- WANEGFFELEN, Thierry, « Entre concorde et intolérance : Alexandre Farnèse et la pacification des Pays-Bas », in WANEGFFELEN, Thierry (dir.), *De Michel de l'Hospital à l'édit de Nantes. Politique et religion face aux Églises*, Aubenas d'Ardèche, Presses Universitaires Blaise Pascal, 2002, pp. 51-70.

WILLOCX, Fernand, *L'introduction des décrets du concile de Trente dans les Pays-Bas et dans la principauté de Liège*. Leuven, Librairie Universitaire, 1929.

WYBRANDS-MARCUSSEN, W. R., *Der Kölner Pazifikationskongress 1579*, thèse soutenue en 1970 à l'Université de Vienne (inédite).

ZUÑIGA, Jean-Paul (ed.), *Negociar la obediencia. Autoridad y consentimiento en el mundo ibérico en la edad moderna*, Granada, Comares, 2013.